

Guyonne LEDUC, *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle de L'Égalité des deux sexes (1673) de François Poullain de la Barre – Du politique au polémique*

Paris, L'Harmattan (coll. « Des idées et des femmes »), 2010, 502 pages.

Claudia Opitz-Belakhal

Traducteur : Ulrike Krampf



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/10421>

DOI : 10.4000/clio.10421

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

ISBN : 978-2-8107-0170-4

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Claudia Opitz-Belakhal, « Guyonne LEDUC, *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle de L'Égalité des deux sexes (1673) de François Poullain de la Barre – Du politique au polémique* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 34 | 2011, mis en ligne le 15 décembre 2011, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/10421> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.10421>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2022.

Tous droits réservés

Guyonne LEDUC, *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle de L'Égalité des deux sexes (1673) de François Poullain de la Barre – Du politique au polémique*

Paris, L'Harmattan (coll. « Des idées et des femmes »), 2010, 502 pages.

Claudia Opitz-Belakhal

Traduction : Ulrike Krampfl

RÉFÉRENCE

Guyonne LEDUC, *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle de L'Égalité des deux sexes (1673) de François Poullain de la Barre – Du politique au polémique*, Paris, L'Harmattan (coll. « Des idées et des femmes »), 2010, 502 pages.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduction de l'allemand par Ulrike KRAMPL

- 1 Il est peu d'ouvrages associés à la « querelle des femmes » européenne qui aient apporté un regard aussi novateur que le traité de Poullain de la Barre *De l'Égalité des deux sexes*. En introduisant une argumentation inédite dans un débat alors pluriséculaire, il a en effet réussi à donner une impulsion nouvelle à la discussion savante et politique sur (l'égalité entre) les sexes. En dépit de l'importance du texte pour l'histoire de l'idée d'égalité en général et pour l'histoire des femmes et du genre, la recherche n'est, pour l'instant, qu'à ses débuts, tout comme l'histoire de la réception européenne de l'ouvrage qui reste très largement à écrire.

- 2 C'est le défi que Guyonne Leduc, professeure de littérature anglaise à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, se propose de relever dans sa vaste étude des *Réécritures anglaises au XVIII^e siècle*. Elle a pour cela recours à un concept complexe de transferts culturels qui lui permettent de saisir les processus à l'œuvre dans la réception et la traduction dans un espace culturel différent, en l'occurrence dans les traductions et adaptations anglaises de *l'Égalité des deux sexes*. Elle met d'emblée en garde contre une acception anachronique des termes traduction, original et adaptation. Car toute traduction, rappelle l'A., est en même temps interprétation, relecture. Il paraît donc erroné de chercher une quelconque « fidélité à l'original » ou une « lecture faussée ». Au contraire, il importe de s'intéresser au travail d'adaptation qu'accomplissent les traductrices et traducteurs, de façon délibérée ou non, et surtout au contexte culturel et historique dans lequel ces traductions furent établies et qui permet de les considérer comme suffisamment intéressantes pour être publiées.
- 3 Dans un premier temps, G. Leduc procède à une contextualisation générale en relevant les conditions d'écriture, la réception, le contenu et les modes d'argumentation de *l'Égalité des deux sexes* tout en mettant le texte en rapport avec les écrits contemporains de l'auteur, à savoir *De l'éducation des dames* (1674) et *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes* (1675); c'est d'ailleurs pour elle l'occasion de procéder à une impressionnante synthèse des débats scientifiques des dernières décennies. La même érudition préside à sa présentation de la traduction anglaise de l'ouvrage, intitulée *The Woman as Good as the Man : or the Equality of Both Sexes* (1677), ainsi que d'autres textes au titre ou au contenu similaire, notamment deux traités d'une certaine Sophia, auteur/e dont l'identité n'a pas pu être établie avec certitude jusqu'à aujourd'hui.
- 4 La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux traductions et adaptations anglaises de *l'Égalité des deux sexes*. G. Leduc se livre ici à une analyse textuelle comparée très fouillée pour cerner les similitudes et surtout les différences argumentatives et rhétoriques entre les différents traités. Ce travail minutieux fournit le point de départ d'une « [c]aractérisation différentielle des préféminismes de Poullain de la Barre et de [Sophia] », développée dans le troisième volet de son étude. L'A. cherche en effet à démontrer que les traités de Poullain de la Barre, plus que les adaptations anglaises, se distinguent par une démarche argumentative particulièrement rigoureuse, fondement même de leur plus grande radicalité. Car, selon G. Leduc, « le dessein premier de *l'Égalité* ne semble pas avoir été la défense des femmes mais la démonstration de l'efficacité du doute systématique en vue de combattre les préjugés relayés par la coutume, avec, pour illustration, celui de l'infériorité des femmes. » Les traités anglais, en revanche, se placeraient davantage « dans une optique militante en faveur des femmes » (p. 365). Cette différence d'« optique », estime l'A., rend moins systématiques et moins convaincants l'argumentation et l'emploi de moyens rhétoriques dans les textes anglais, phénomène particulièrement flagrant dans les traités dits de Sophia, sans doute de plume féminine. La traversée de la Manche, qui a conduit le discours cartésien dans l'Angleterre de l'aube des Lumières, aurait ainsi fait perdre des aspects fondamentaux de la pensée et de l'écriture de Poullain : « En dépit d'une adhésion ponctuelle, [Sophia] n'adopte pas une démarche cartésienne pour deux motifs majeurs : elle ne pense pas par elle-même (elle emprunte la pensée, voire la voix d'un autre, l'autorité d'un autre) et, pétrie de partis pris, c'est-à-dire de préjugés, elle recourt à la polémique où la passion se substitue à l'argumentation (raison) » (p. 374).

- 5 L'argument ainsi formulé explique le sous-titre que G. Leduc a choisi pour son étude : « du politique au polémique ». Dans l'écrit de Poullain de la Barre, en effet, prime une méthode qualifiée d'éclairée et de nature politique qui, en fin de compte, s'avère intellectuellement supérieure aux adaptations anglaises dont celles de Sophia. Celles-ci constitueraient davantage une forme de pré-féminisme polémique qui manquerait de force intellectuelle et argumentative. Il est vrai que les adaptations anglaises de l'*Égalité* vont jusqu'à recourir à des stratégies textuelles anciennes comme l'énumération de femmes célèbres, stratégies délibérément écartées du raisonnement construit par Poullain puisqu'il y voit l'incarnation d'une tradition que pour lui, il s'agit désormais d'abandonner.
- 6 La thèse formulée par Guyonne Leduc est présentée de façon convaincante et s'appuie sur de nombreux extraits des textes étudiés ainsi qu'une riche bibliographie. L'historienne peut toutefois regretter que l'accent soit quasi exclusivement mis sur l'analyse des variations langagières et des moyens mobilisés par l'argumentation. Une contextualisation culturelle plus large aurait probablement permis de connaître mieux encore le rôle et le déroulement des transferts culturels – et de leurs limites – dans l'Angleterre du XVII^e et du début du XVIII^e siècle. Le travail d'analyse considérable que propose l'A. se contente finalement de rassembler une multitude d'observations et de les reformuler, certes avec finesse, tout au long de son raisonnement. Les analyses textuelles, fort détaillées et parfois laborieuses, exigent des lecteurs une certaine patience pour qu'ils admettent les résultats, aussi surprenants que convaincants, d'un travail sans conteste important sur une étape cruciale de la « Querelle des femmes » européenne.